

Racine renforce sa pratique droit boursier avec l'arrivée de Valérie Foudriat-Fernandez, Bernard Laurent-Bellue et Bruno Laffont

Le cabinet Racine renforce sa pratique droit boursier avec l'arrivée de Valérie Foudriat-Fernandez en qualité d'Associée, de Bernard Laurent-Bellue en qualité d'Of Counsel et de Bruno Laffont en qualité de Counsel.

Ces trois arrivées s'inscrivent dans le cadre du développement de la pratique droit boursier de Racine, et apportent au cabinet une expertise des opérations impliquant des sociétés cotées : OPA, IPO, sorties de cote et émission de valeurs mobilières donnant accès au capital. Ces arrivées marquent aussi la volonté du cabinet d'offrir une offre de services complète à ses clients, en augmentant sa capacité à traiter des dossiers complexes.

Valérie, Bernard et Bruno travailleront en totale synergie avec l'équipe Fusions & Acquisitions ainsi qu'avec les autres équipes du cabinet.

Valérie Foudriat-Fernandez – Associée – Racine Marseille

Valérie Foudriat-Fernandez a travaillé plus de 12 ans comme Directrice juridique et membre de Comités de Direction de sociétés cotées d'envergure internationale telles que CYBERNETIX (groupe Technip), AREVA et GEMPLUS. Elle a rejoint le Barreau de Marseille en 2013 afin de travailler auprès de sociétés cotées et non cotées tant en France qu'à l'international. Valérie a développé une solide expérience en matière de droit boursier, Fusions & Acquisitions, droit des sociétés mais aussi en droit des contrats. Elle dispose par ailleurs de compétences sectorielles dans les domaines de l'Energie, de l'Oil & Gas et de l'Industrie.

Agée de 41 ans, elle est titulaire d'un DEA Droit des Affaires (Institut Droit des Affaires d'Aix en Provence) et d'un DESS-DJCE (Université de Cergy Pontoise).

Valérie Foudriat-Fernandez rejoint le bureau de Racine à Marseille.

Bernard Laurent-Bellue – Of Counsel – Racine Paris

Bernard Laurent-Bellue a exercé pendant près de trente ans au sein des cabinets Klein & Associés, EY Law, Ginestie Paley-Vincent et Vivien & Associés, où il intervenait notamment en droit des sociétés, en droit boursier et en droit pénal des affaires.

Bernard a développé une expertise en fusions-acquisitions, en gouvernance d'entreprise et en droit boursier pour le compte de fonds d'investissement ou de clients industriels français ou étrangers. En outre, en matière pénale, Bernard assure de manière régulière la défense de personnes physiques à l'occasion d'enquêtes diligentées par l'Autorité des Marchés Financiers.

Bernard est depuis plus de quinze ans chargé de cours à l'Université de Montpellier (programmes du DJCE et du DCI) où il enseigne les acquisitions de sociétés cotées et les règles de gouvernement d'entreprise, notamment celles applicables à la rémunération des dirigeants. Bernard est également chargé d'enseignement à l'ESCP Europe depuis 2012 en droit boursier.

Agé de 58 ans, il est Docteur en Droit (Paris I Panthéon Sorbonne), titulaire d'un LLM de l'Université de Californie (Berkeley, Etats-Unis) et diplômé de l'IEP Paris (section Service Public).

Bernard Laurent-Bellue rejoint le bureau de Racine à Paris.

Bruno Laffont – Counsel – Racine Paris

Bruno Laffont a commencé sa carrière au sein du cabinet Vivien & Associés, avant de rejoindre le département Fusions-Acquisitions et Droit des sociétés de Gide Loyrette Nouel. Il a développé une expertise en fusions-acquisitions et en droit boursier pour des clients français et étrangers.

Agé de 33 ans, il est Docteur en Droit (Université des Sciences Sociales – Toulouse) et titulaire d'un DJCE-DESS de Droit des affaires (Université des Sciences Sociales – Toulouse). Il a obtenu en 2008 le Prix Ozenne de l'Académie de Législation récompensant la meilleure thèse soutenue.

Bruno Laffont rejoint le bureau de Racine à Paris.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.